

Ecrit par le 7 juin 2026

Adrien Morenas : « La déviation de Mazan doit être une priorité départementale »



Une multitude d'acteurs locaux se sont réunis autour de la table, sur invitation du député Adrien Morenas. Objectif ? Trouver une solution face à la circulation dense de camions sur la D1 traversant notamment Mazan.

20 ans que les Mazannais assistent à un ballet ininterrompu de 250 camions traversant quotidiennement le centre du village. A l'origine, une route départementale avait vu le jour afin de faciliter le transport et assurer le déplacement des militaires de la base du plateau d'Albion. Un tracé en trois étapes, dont le dernier tronçon n'a jamais été réalisé : celui de Carpentras à Mazan. Entre temps, le Vaucluse a assisté à

Ecrit par le 7 juin 2026

un développement massif de l'activité des plâtriers, impliquant un nombre important de camions en transit. Les communes de Pernes-les-Fontaines, Saint-Didier, Venasque et Malemort-du-Comtat sont également traversées par cette route départementale et font état de diverses nuisances.

Ont assisté à cette réunion d'importance : Didier François, sous-préfet, Louis Bonnet (maire de Mazan), Ghislain Roux (maire de Malemort-du-Comtat), Gilles Veve, (maire de Saint-Didier), Max Raspail et Myriam Silem (conseillers départementaux), Dominique Plancher (maire de Venasque), Didier Carle (maire de Pernes-les-Fontaines), ainsi que deux représentants de la Gendarmerie nationale. « La ville de Mazan bloque la circulation le mercredi. Malemort-du-Comtat va être en travaux pendant trois mois, la question est assez urgente », souligne le député de la 3e circonscription du Vaucluse. Ce dernier, qui rappelle l'importance que revêt l'industrie plâtrière locale en matière d'emploi, appelle à la réflexion et au consensus.

Sécurité et santé publique

Deux problématiques majeures ont animé les échanges. La sécurité publique est une des préoccupations, eu égard à la voirie non adaptée à un tel trafic et à l'itinéraire impliquant le passage devant des écoles ou des collèges. La circulation dense entraîne également une problématique de santé publique. « Le trafic conduit à l'engorgement de la ville de Mazan et de Pernes-les-Fontaines car les camions peinent à se croiser, bloquent la circulation et entraînent ainsi des émanations dangereuses pour les habitants », précise Adrien Morenas. Ajoutés à cela les nuisances sonores et autres détériorations de la chaussée.

Ecrit par le 7 juin 2026



Réunion du vendredi 5 novembre autour de la déviation de Mazan

Un aménagement à visée globale

C'est donc avec cette volonté de « porter la réflexion » au côté des acteurs de l'instance départementale, que le député LREM prône une conception globale en matière d'aménagement. « Aujourd'hui, on ne crée plus une route comme on la créait avant. Ce projet à tout intérêt à revêtir une dimension globale pour intégrer des infrastructures de sécurisation pour piétons et vélos par exemple. » Une conception holistique qui permettra ainsi d'élargir le spectre des solutions de financement. « Agissons pour sécuriser le canton. Il en va de la santé et de la sécurité des habitants du canton de Pernes-les-Fontaines », ponctuera Myriam Silem, conseillère départementale.

Après avoir échangé sur toutes les possibilités de réaménagement pour cette départementale, plusieurs tracés de déviation ont été envisagés. Des études suivront pour déterminer quel itinéraire est le plus adapté.

Journées du Patrimoine, à la découverte des 5 villes de la Porte du Ventoux



Monuments et vestiges à l'honneur

La ville de **Pernes les Fontaines** propose de découvrir ou de redécouvrir les richesses de la ville avec la visite de ses 4 musées : Musée du Costume Comtadin, Musée du Cycle, Musée de la Résistance, Musée Fléchier. Les 18 et 19 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

D'autres joyaux à découvrir : La Tour Ferrande du XII^{ème} siècle et ses fresques du XIII^{ème} siècle, l'Église Notre-Dame de Nazareth, l'ancien Hôtel particulier de Brancas pour admirer les salons à l'étage,

Écrit par le 7 juin 2026

la petite chapelle Notre-Dame des Abcès, la première terrasse de la Tour de l'Horloge pour avoir une superbe vue sur le géant de Provence.

Sur la place de la Juiverie, un bain rituel juif, Mikvé 2, datant du XVIème siècle, a été découvert suite aux fouilles archéologiques de 2016. Visite possible sans réservation par groupe de 10 personnes maximum en présentant un pass sanitaire valide, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

Du côté de Sorgues, l'association «Visites Privées en Provence » nous dévoilera le riche passé de cette ville à travers ses monuments et de ses vestiges. Dimanche 19 septembre à 17h. Gratuit sur réservation au 04 90 61 31 04 le point de rdv sera donné lors de l'inscription. limité à 30 pers. Durée : 1h30.

Les arbres à l'honneur, un patrimoine botanique inestimable

A **Bédarrides** et à **Monteux**, ce sont les arbres qui seront à l'honneur : avec «Mille et une plantes», pour découvrir la petite et la grande histoire de ces arbres du quotidien.

A Bédarrides, la découverte des arbres du centre-ville a lieu le samedi 18 septembre à 14h30. A Monteux, c'est le dimanche 19 septembre à 14h30 pour une visite commentée sur les arbres du Parc du château d'eau. Gratuit sur réservation au 04 90 61 31 04. Visite dès 6 ans. Le point de rendez-vous sera donné à l'inscription. Limité à 30 personnes.

Une médiation théâtrale

Le temps d'un après-midi, les conteuses et conteurs du Trac (Théâtre rural d'animation culturelle) de Beaumes-de-Venise nous plongent dans une atmosphère lyrique grâce à une balade contée sur la nature qui entoure **Monteux**. Samedi 18 septembre de 15h à 17h30. Départ de la porte Neuve. Gratuit. 04 90 66 97 48 & 04 90 61 15 91.

Althen-des-Paluds, de l'église à la mairie : un village qui s'est battu pour exister !

L'Association Les Sorgues vertes nous dévoilera les anecdotes historiques de son centre ancien, de l'ancienne chapelle devenue mairie, à la nouvelle église, une courte balade sur la rue principale d'Althen-des-Paluds évoquera les efforts des habitants des marais (ou paluds) de Monteux pour que leur territoire accède au statut de commune... Dimanche 19 septembre à 16h, rendez-vous à l'Église Notre-Dame de l'Assomption. Gratuit. Plus d'informations au 06 60 48 84 68. Durée 1h.

Programme détaillé au 04 90 61 31 04 et sur www.porteduventoux.com